

## Fiche Thématique – Alimentation



En Région Grand-Est l'alimentation représente  $\frac{1}{4}$  de l'emprunte carbone des ménages. Elle est l'un des enjeux majeurs de notre siècle avec le doublement des besoins (hausse démographique) dans un contexte de réduction nécessaire de l'empreinte écologique humaine. La majeure partie des impacts environnementaux de l'alimentation se situe à l'étape de production agricole et dépend donc de la nature des aliments consommés et de leurs modes de production.

Le caractère environnemental porte sur différents enjeux :

- **la réduction des impacts des produits alimentaires ou la mise à disposition de produits à moindre impact** sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de la production agricole, en passant par la transformation, le transport, et jusqu'à la mise à disposition des produits, incluant la notion d'éco-conception ;
- **l'évolution des pratiques alimentaires** (évolution vers des régimes alimentaires à moindre impact environnemental, consommation de fruits et légumes de saison, de produits locaux pour limiter les impacts logistiques ...);
- **la réduction des pertes et gaspillages alimentaires sur toute la chaîne**

**Objectifs : développer sur les territoires des systèmes alimentaires à faible impact environnemental, par la préfiguration et l'animation d'un projet alimentaire territorial (PAT) ou le développement des actions d'un projet existant.**

### Cadrage ADEME

Rappel du cadre attendu pour répondre à Accélérateur de transitions :

- Sur la thématique : temps dédié  $\frac{1}{2}$  à 1 Equivalent Temps Plein (1 seule personne) en fonction de l'organisation interne de la collectivité sur le pilotage des référentiels Cit'ergie et économie circulaire
- Association indispensable de l'ADEME au recrutement
- Aucune mission répondant à des attentes réglementaires ne pourra être traitée par cette personne.

### Attentes préalables

Les territoires qui souhaitent développer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) devront se rapprocher de la DRAAF Grand Est pour connaître les modalités de soutien des PAT via le PNA (Programme National Alimentation)

## Missions

### Cas n°1 : pas de PAT sur le territoire :

Les missions consistent à refaire le lien entre agriculture, alimentation et territoire au travers d'une étude sur la préfiguration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Il s'agira pour le (la) chargé (e) de mission :

- d'établir le diagnostic alimentaire du territoire par la collecte et la classification des données agricoles et alimentaires et de les analyser d'un point de vue économique, environnemental et social,
- d'analyser les limites et les opportunités du système alimentaire actuel,
- d'impulser une dynamique auprès des élus pour qu'ils intègrent les enjeux et participent activement au projet,
- d'animer la mobilisation des acteurs autour du PAT,
- de définir un programme d'actions partenarial crédible et atteignable en tenant compte des actions déjà menées sur le territoire,
- de mettre en œuvre la démarche, l'animer et l'évaluer,
- de mettre en valeur et en cohérence les actions menées à l'échelle du territoire et intégrées à des programmes existants : PCAET, PLUi, CLS, programme seniors, contrat local santé, ...
- d'accompagner la restauration collective dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans l'introduction de produits de qualité et durables (dont les produits locaux et bio), d'initier un programme d'animation pédagogique vers les élèves en faveur de l'alimentation durable,
- de participer aux réseaux existants, notamment le réseau « PARTAAGE » (Pour une Alimentation Responsable et une Transition Agri-Alimentaire en Grand-Est),
- de participer à des colloques avec témoignages sur l'expérience de la collectivité,
- d'organiser des visites du territoire pour des demandes extérieures.

### Cas n°2 : PAT existant sur le territoire :

Il s'agira pour le (la) chargé (e) de mission :

- de mettre en œuvre le projet alimentaire territorial, l'animer et l'évaluer,
- de développer des actions sur le volet environnemental de l'alimentation (soutien du changement de pratiques agricoles, réduction des pertes et gaspillages, éco conception, efficacité énergétique des IAA, réduction des protéines animales dans les régimes alimentaires, ....
- de participer aux réseaux existants, notamment le réseau « PARTAAGE » (Pour une Alimentation Responsable et une Transition Agri-Alimentaire en Grand-Est),
- de participer à des colloques avec témoignages sur l'expérience de la collectivité,

Dans les 2 cas, il animera les comités techniques et de pilotage « alimentation », regroupant les différents acteurs concernés du territoire, l'ADEME et la Région, pour rendre compte des actions menées et les adapter aux besoins.

## Gouvernance et cadre de travail attendu

Si le poste est dédié à cette thématique, le(la) chargé(e) de mission sera intégré(e) au service environnement de la collectivité. Un élu référent sera désigné. Le chargé de mission sera en lien direct avec cet élu.

Sinon, le poste pourra être rattaché à la direction des services, ou – a minima – il sera rédigé une lettre de mission cadrant le travail transversal d'animation et de coordination Climat-Air-Energie-Economie Circulaire, nécessaire au pilotage du référentiel de transition écologique (Cit'ergie et Economie Circulaire).

### Pour aller plus loin

- <https://agriculture.gouv.fr/les-appels-projets-du-pna-accompagner-la-mise-en-oeuvre-du-programme-national-pour-l'alimentation>
- <https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-d'intervention/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire>
- <https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire>
- <https://reseau-partagee.fr/>